

224C0610
FR0010481960-FS0305

2 mai 2024

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

ARGAN
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 30 avril 2024, M. Jean-Claude Le Lan a déclaré avoir franchi en baisse, le 26 avril 2024, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société Kerlan SAS¹ qu'il contrôle, les seuils de 30% du capital et des droits de vote de la société ARGAN et détenir, directement et indirectement, 7 395 830 actions ARGAN représentant autant de droits de vote, soit 29,11% du capital et des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation de capital de la société ARGAN³.

À cette occasion :

- la société Kerlan SAS a franchi individuellement en baisse les mêmes seuils ; et
- le groupe familial Le Lan n'a franchi **aucun seuil** et détient, directement et indirectement *via* la société Kerlan, 9 346 086 actions ARGAN représentant autant de droits de vote, soit 36,79% du capital et des droits de vote de cette société², répartis ainsi :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Jean-Claude Le Lan	400 000	1,57
Kerlan SAS	6 995 830	27,54
Sous-total Jean-Claude Le Lan	7 395 830	29,11
Jean-Claude Le Lan Junior	224 587	0,88
Nicolas Le Lan	198 409	0,78
Charline Le Lan	157 609	0,62
Ronan Le Lan	501 937	1,98
Eugénie Le Lan	13 521	0,05
Véronique Le Lan	500 000	1,97
Alexia Le Lan	13 645	0,05
Charles Le Lan	13 521	0,05
Karine Weisse	327 027	1,29
Total groupe familial Le Lan	9 346 086	36,79

¹ Société par actions simplifiée (sise 21 rue Beffroy, 92200 Neuilly sur Seine) contrôlée par M. Jean-Claude Le Lan.

² Sur la base d'un capital composé de 25 402 673 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Cf. notamment communiqué de la société ARGAN du 24 avril 2024.